

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## LAMARTINE PERFORMANCE

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

LAMARTINE PERFORMANCE  
FR0007045281 C

#### OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

FINANCIERE LAMARTINE

[www.financiere-lamartine.com](http://www.financiere-lamartine.com) ou appeler au (+33) 01 30 82 73 46 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de FINANCIERE LAMARTINE en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

FINANCIERE LAMARTINE est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 27/07/1990 sous le numéro GP90063 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés : 27/01/2023**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

#### DUREE :

Il a été agréé le 05/05/2000 et créé le 31/08/2000 pour une durée de vie de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

#### OBJECTIFS

L'OPCVM a pour objectif de gestion de surperformer son indicateur de référence, l'indice CAC 40, sur la durée de placement recommandée, via un investissement dans des sociétés cotées des pays de l'Union Européenne, jugées par la société de gestion à fort potentiel de croissance. La gestion du fonds est discrétionnaire : le fonds sera principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et pourra être exposé à des émetteurs non inclus dans l'indice de référence.

L'indicateur de référence est l'indice CAC40. Il est retenu en cours d'ouverture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Il est classé « Actions des pays de l'Union Européenne ».

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM s'appuie sur une double stratégie :

- Sur un horizon de placement à moyen terme, il investit, via des actions de l'Union Européenne, sur des valeurs moyennes jugées par la société de gestion anormalement décotées par rapport à leur valeur intrinsèque ou à leur potentiel de croissance estimé par le gérant ou offrant un rendement supérieur à la moyenne, dans le but d'essayer d'en retirer les plus fortes plus-values.

- A court terme, il effectue du "trading" sur de grandes valeurs très liquides, ceci afin de tenter d'optimiser les performances.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes sur l'actif net :

- De 60% à 100% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union européenne ;

- de 0% à 10% aux marchés des actions de pays hors de l'Union Européenne ;

- de 0% à 20% aux marchés des actions de petite capitalisation (moins de 150M€) ;

- de 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents.

- De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés dont :

- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs ;

- de 0% à 10% en obligations convertibles ;

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 5.

- De 0% à 100% au risque de change sur les devises de l'Union Européenne hors euro et de 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro et hors Union Européenne.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut être investi :

- en actions,

- en titres de créance et instruments du marché monétaire,

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et en FIA de droit français et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture dans la limite de 10% de l'actif net des risques d'action, de taux et de change,

- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture ou exposition aux risques d'action et de taux, et de couverture du risque de change.

Ces instruments n'entraînent pas une surexposition du portefeuille.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi à 17h00 (J-1) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours d'ouverture de bourse du vendredi (J).

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français auprès de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.

## INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs

Ce FCP s'adresse à des souscripteurs qui recherchent un instrument de diversification de leur patrimoine fortement exposé en actions et qui acceptent un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Il pourra servir de support à des contrats individuels d'assurance vie libellés en unités de compte.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance intermédiaire des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Cet OPCVM ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.**

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 5 sur 7, qui est « une classe de risque entre moyenne et élevée ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « entre moyen et élevé » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est probable » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée.

**Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :**

- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 130 EUR	1 410 EUR
	Rendement annuel moyen	-78,73%	-32,39%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 430 EUR	8 080 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,70%	-4,17%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 760 EUR	11 430 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,41%	2,71%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 960 EUR	14 920 EUR
	Rendement annuel moyen	29,61%	8,34%

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et janvier 2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2014 et juin 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

## QUE SE PASSE-T-IL SI FINANCIERE LAMARTINE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire.

#### QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

#### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	568 EUR	1 967 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	5,8%	3,5% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,2% avant déduction des coûts et de 2,7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts récurrents</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	232 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE** : Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

#### COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

FINANCIERE LAMARTINE informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FINANCIERE LAMARTINE au 4, avenue Lamartine - 78170 LA CELLE SAINT CLOUD. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse [www.financiere-lamartine.com](http://www.financiere-lamartine.com)

#### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société [www.financiere-lamartine.com](http://www.financiere-lamartine.com). Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**FINANCIERE LAMARTINE 4, avenue Lamartine - 78170 LA CELLE SAINT CLOUD**

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse [www.financiere-lamartine.com](http://www.financiere-lamartine.com)

**La responsabilité de FINANCIERE LAMARTINE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.**